



Brussels
11/02/2026
HR.B.1.003

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

**POSTE PRIORITAIRE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ
LES DOSSIERS DE CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS PAR LES
ADMINISTRATIONS GESTIONNAIRES*, AU PLUS TARD LE 20/04/2026, AU
SGAE A**

**FOUAD ACHIBA, ADJOINT AU CHEF DE BUREAU
FOUAD.ACHIBA@SGAE.GOUV.FR**

**LUCIE APPRIOU, ADJOINTE AU CHEF DE BUREAU
LUCIE.APPRIOU@SGAE.GOUV.FR**

*** TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE ADRESSÉ DIRECTEMENT AU SGAE
PAR LE CANDIDAT NE POURRA ÊTRE RECEVABLE**

DG – Directorate – Unit DG - Direction – Unité GD - Direktion - Referat	FISMA.D.2
Post Number in Sysper Numéro de poste dans Sysper Stellennummer in Sysper	431624
Provisional Starting Date Date d'entrée en fonction prévisionnelle Gewünschter Dienstantritt	Q3 2026
Initial Duration (months) Durée initiale (mois) Dauer (Monate)	24
Place of Secondment Lieu de détachement Abordnungsort	Brussels Bruxelles Brüssel
Type of Secondment Type de détachement Art der Entsendung	With allowances Avec indemnités Mit Vergütung
This Vacancy Notice is open to Cet avis de vacance est ouvert aux Die Stelle ist offen für	Member States États membres Mitgliedstaaten
Deadline for Applications Date limite de candidature Bewerbungsschluss	27/04/2026



Eligibility Criteria Critères d'éligibilité Zulassungsbedingungen	Version Française,
--	------------------------------------

Brussels
11/02/2026
HR.B.1.003

Présentation de l'entité:

L'unité D2 Criminalité financière est une équipe motivée et dynamique au sein de la direction Banque, assurances et criminalité financière de la DG FISMA. L'unité est en charge de la politique et de la législation de l'Union Européenne dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

L'unité travaille à la réforme du cadre législatif de l'Union Européenne en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et a récemment conclu les négociations d'un ambitieux paquet de mesures législatives, qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union Européenne en juin 2024 (lien : (europa.eu)). Il s'agissait notamment de la mise en place d'un corpus réglementaire unique en matière de LBC/FT et d'une refonte majeure de l'architecture institutionnelle au niveau de l'Union par la création d'une Autorité européenne de lutte contre le blanchiment de capitaux (ALBC, en anglais AMLA).

Ces travaux seront actuellement suivis de l'achèvement du corpus réglementaire unique LBC/FT par des normes techniques de réglementation et d'autres actes de droit dérivé, en étroite coopération avec l'ALBC.

Les travaux de l'unité comprennent également une participation active aux travaux du Groupe d'action financière (GAFI), principal organisme de normalisation de la LBC/FT au niveau mondial. L'unité participe également activement à l'évaluation du cadre LBC/FT des pays tiers qui sont dans un processus d'adhésion à l'UE.

La LBC/FT, notamment par l'élaboration d'une politique globale dans ce domaine, est une priorité pour la Commission.

Présentation du poste:

Une position dans l'unité qui se concentre principalement sur les tâches suivantes :

- Contribuer à la définition de la politique générale de l'UE dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, notamment l'élaboration du droit dérivé nécessaire pour compléter le corpus réglementaire unique en matière de LBC/FT.
- Contribuer à la mise en œuvre et l'application effectives du cadre normatif de l'UE.



- Contribuer à la participation active de la Commission européenne aux différents travaux du GAFI et de son organe régional MONEYVAL.
- Préparer, les réunions d'importants organismes en charge de lutte contre le blanchiment d'argent, tels que le Comité de Bâle, le groupe Wolfsberg et participer à ces réunions en coordination avec d'autres personnes de l'unité.
- Assurer l'interface des différentes parties prenantes et acteurs des secteurs public et privé concernant différents sujets relatifs au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.
- Rédiger des réponses aux questions orales et écrites ainsi qu'aux pétitions des membres du Parlement européen.
- Répondre (ou coordonner des réponses) à des demandes d'informations externes.

Ces fonctions supposent de pouvoir rédiger des notes d'information d'une constante et bonne qualité, souvent sous pression et dans des délais contraints. Elles supposent également de savoir garder une vue d'ensemble des priorités, d'apporter son soutien à la politique globale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme actuellement conduite au niveau de l'Union et de contribuer à son développement là où il est rendu nécessaire. Des déplacements professionnels peuvent être requis dans l'exercice de ces fonctions.

Profil du titulaire du poste:

Nous recherchons une personne ayant un solide esprit d'équipe. Le candidat retenu travaillera en effet non seulement avec les collègues de son unité mais aussi un grand nombre de collègues d'autres services de la Commission et du SEAE, ainsi que des parties prenantes externes. Il devra savoir travailler avec d'autres personnes pour atteindre de manière efficace un objectif commun. Une capacité d'écoute et d'ouverture aux idées de chacun, la volonté de travailler pour le bien du groupe dans son ensemble ainsi qu'un sens aigu des responsabilités sont des qualités essentielles.



Critères d'éligibilité

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d'éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

- Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;
- Ancienneté de service : avoir une ancienneté d'au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;
- Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.
- Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d'une des langues de l'Union européenne et une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu'il est appelé à exercer. Si vous venez d'un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l'Union européenne nécessaire à l'accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

Conditions du détachement

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d'absence de conflit d'intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l'article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l'Union européenne doit obligatoirement disposer d'une habilitation de sécurité (jusqu'au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission \(EU – Euratom\) 2015/444 du 13 mars 2015](#)). Il vous appartient de lancer cette procédure d'habilitation de sécurité avant d'obtenir la confirmation de votre détachement.



Soumission des candidatures et procédure de sélection

Si vous êtes intéressé ou si vous avez des questions, veuillez suivre les instructions et les canaux de communication établis par votre administration nationale.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l'intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l'AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidature sous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](#)) en français, anglais ou allemand. Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d'autres documents (tels que copie de carte d'identité, copie des diplômes ou attestation d'expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ⁽¹⁾. Ces dispositions s'appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

⁽¹⁾ Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39).